

# Lettre à M. Robert P. Casey, Jr.

Sénateur démocrate de Pennsylvanie,

393 Russell Senate Office Building  
Washington, DC 20510-3804

Cher Monsieur Robert P. Casey, Jr.

Comme vous allez devoir voter sur la nomination de M. Debo Adebile à la tête de la division du ministère de la Justice pour les droits civiques, nous vous écrivons pour faire appel à votre conscience et votre respect des lois les plus fondamentales des États-Unis. Nous écrivons au nom de centaines d'organisations nationales et communautaires, de campus et de groupes internationaux des droits de l'homme qui, depuis 32 ans, n'ont cessé d'exposer les violations constitutionnelles flagrantes qui ont entaché le procès et la condamnation de Mumia Abu-Jamal en 1982.

Nous regrettons que l'Ordre fraternel de la police (FOP) et leurs alliés politiques, le procureur Seth Williams et le sénateur républicain Pat Toomey, aient consciemment déformé et dénaturé les liens supposés entre M. Adebile et M. Abu-Jamal. Contrairement à leurs affirmations, M. Adebile n'a jamais fait partie du petit groupe d'avocats et de juristes travaillant sur le cas de Mumia Abu-Jamal à la NAACP Legal Defense Fund (LDF), et M. Adebile pour la LDF n'a jamais plaidé pour que la NAACP prenne ce dossier. Nous regrettons aussi que, dans une lettre au Président des États-Unis, le FOP ait affirmé à tort que les avocats d'Abu-Jamal, et parmi eux Adebile, ont utilisé de fausses allégations de racisme pour contester la condamnation à mort de Mumia Abu-Jamal. Cette affirmation de la part du FOP est fautive. Comme l'a montré l'audience publique, la peine de mort dans l'affaire Abu-Jamal a été déclarée inconstitutionnelle conformément à la jurisprudence Mills, qui n'a rien à voir avec les revendications de racisme. Elle concerne la question des instructions incorrectes données aux jurés pendant les délibérations du jury sur la peine de mort. Cette distorsion délibérée des conclusions de la Cour de la part du FOP et de ses alliés est caractéristique d'une longue histoire dans laquelle les manœuvres de division raciale sont utilisées pour décrédibiliser les griefs légitimes portés à l'encontre du déroulement du procès de M. Abu-Jamal.

L'inanité des revendications formulées par le FOP et ses alliés soulève de sérieux doutes sur leur légitimité, leur motivation et leur éthique professionnelle. Nous tenons à vous rappeler respectueusement que pendant son mandat, en tant que Gouverneur de Pennsylvanie, votre père, le regretté Robert Casey, Sr. a su résister aux pressions politiques similaires pour qu'il signe l'acte d'exécution de Mumia Abu-Jamal avant que la procédure d'appel soit terminée.

Comme vous êtes invité à vous prononcer sur la proposition de nomination de M. Adebile, nous espérons que les faits suivants guideront votre vote :

- M. Adebile n'a pas fait pression sur le LDF pour qu'il prenne l'affaire Abu-Jamal. Le dossier a été retenu par LDF sous le mandat et la direction de son ancien président, John Payton. C'est M. Payton qui a décidé que LDF devait prendre en charge le dossier Abu-Jamal.
- M. Adebile a assumé la direction de l'organisation après la mort soudaine de M. Payton, et par conséquent, son nom est apparu dans les mémoires qui contestaient la condamnation à mort de Mumia Abu-Jamal.
- En 2011, la Cour suprême des États-Unis a décidé de ne pas faire appel de la décision des quatre juges fédéraux qui dès 2001 ont déclaré la condamnation à mort de Mumia Abu-Jamal inconstitutionnelle. Contrairement aux propos tenus dans la lettre du FOP au Président, affirmant que la condamnation à mort de Mumia Abu-Jamal "a été de fait annulée" par l'action judiciaire de M. Adebile, la condamnation à mort de Mumia Abu-Jamal a été régulièrement contestée pendant plus d'une décennie de litige par tous ses avocats, parmi lesquels la juriste spécialiste de la jurisprudence Mills, le professeur Judith Ritter de Widener Law School, dont l'argument a prévalu devant la Cour du Troisième Circuit. Il est important de rappeler que les juges, dont les avis furent décisifs dans le panel de trois juges, deux d'entre eux avaient été nommés par le Président Reagan.

- M. Adegbile n'a jamais plaidé la cause d'Abu-Jamal, mais s'il l'avait fait, en vertu de la Constitution des États-Unis, un avocat ne devrait pas être pénalisé pour représenter un client dont les droits constitutionnels ont été bafoués dans une procédure de condamnation à mort. De fait, les hypothèses de ceux qui cherchent à discréditer M. Adegbile, mettent en péril le fondement juridique sur lequel notre Nation s'est construite.

Malgré les tentatives de la part de certains de taire le débat dans ce cas par l'usage répété de qualificatifs alarmistes comme " tueur de flic " et " extrémiste ", les signes de violations constitutionnelles flagrantes dans le cas d'Abu-Jamal et les preuves de son innocence, sont abondantes. Sa condamnation lors du procès en 1982 a fait l'objet d'années de critiques virulentes de la part d'éminentes organisations de défense des droits de l'Homme comme Amnesty International et d'Institutions comme le Parlement européen, également de personnalités comme Nelson Mandela et Desmond Tutu (qui a appelé à sa libération), de journalistes et de chercheurs d'horizons politiques divers qui ont étudié ce dossier et qui ont publié des rapports d'enquête et des livres.

Lorsque vous allez délibérer sur la nomination de M. Adegbile, nous espérons que vous serez guidé par des principes de raison et d'allégeance aux fondements juridiques fondateurs de notre Nation.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter un de nos représentants ...

Cordialement,

Février 2014

. *International Concerned Family and Friends of Mumia Abu-Jamal (ICFFMAJ)*

. *The Campaign to Bring Mumia Home*

. *Éducateurs pour Mumia Abu-Jamal (EMAJ)*

. *Le Free Mumia Abu-Jamal Coalition (NYC)*

. *Mobilisation à Free Abu-Jamal/Northern Californie*

. *Comité pour sauver Mumia Abu-Jamal*

. *Habilitation Sankofa Communauté*

. *Millions pour Mumia / IAC*

. ***Le Collectif Français " Libérons Mumia "***

. *Réseau allemand contre la peine de mort et pour la libération de Mumia Abu-Jamal*

. *Amig@s de Mumia de México*